TERMES DE RÉFÉRENCE

**Recrutement d’un/e (1) consultant/e national/e pour conduire une analyse sur les vulnérabilités et les opportunités liées à l’autonomisation et à la participation des femmes et des jeunes en tant qu’acteurs de paix et de développement durable en Mauritanie**

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Titre du Poste** : Un (1) expert/e national/e

**Département/Bureau** : BCR/Secrétariat PBF-Mauritanie

**Lieu** : Nouakchott/Mauritanie

**Durée** : Trente (30) sur la période de Juillet à Septembre 2021

**Type de contrat :** Consultant/e national/e

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**BACKGROUND**

Dans le cadre de sa demande d’éligibilité aux financements du PBF de l’ONU, la Mauritanie, en étroite collaboration avec le SNU, a initié un processus inclusif de consultation vers la constitution du dossier requis à cet effet. Ainsi, le Bureau du Coordonnateur Résident (BCR/SNU) en Mauritanie a accompagné le pays pour l’élaboration des documents stratégiques parmi lesquels l’étude intitulée *‘’Analyse des fragilités et des risques en Mauritanie’’* au moyen d’une série de consultations informelles et d’ateliers durant la période de juillet-septembre 2019.

Au cœur de l’éligibilité de la Mauritanie aux financements du PBF de l’ONU, cette étude avait planifié un ensemble de propositions ou axes prioritaires autour desquels les interventions devraient s’articuler durant la période d’éligibilité. Il s’agit de : la prévention des conflits et la coexistence pacifique, la promotion des dividendes de la paix dans les zones isolées le renforcement des capacités et de l’autorité de l’État par l’extension des services publics essentiels. Ces propositions s’alignent également sur les axes stratégiques du Cadre de partenariat entre la Mauritanie et le Système des Nations Unies pour la période 2018-2022.

L’étude avait proposé un schéma d’intervention pour la mise en œuvre desdites priorités sur la base de thématiques ou actions programmatiques sur quatre grandes périodes, à savoir : 2019-2020 : (i)-Enjeux sécuritaires transfrontaliers/Défis de la résilience face aux menaces transfrontalières;(ii)-Effets du changement climatique, stabilité et paix/ Conflits-transhumance et résilience communautaire; 2020-2021 :(i)-Jeunesse et prévention de l’extrémisme violent;(ii)- Appui à l’état civil /Renforcement des capacités des structures étatiques;(iii)-Cohésion sociale/Dialogue, Réduction des inégalités; 2020-2024 : Projets transfrontaliers (conjointement avec les pays voisins).

Quant à la période 2021-2024, celle-ci devait être planifiée par la suite tout en tenant compte des nouveaux développements. Ceci nécessairement implique d’engager un exercice plus ou moins similaire au précédent avec pour but d’arriver à un large consensus sur, d’une part, la possibilité ou non de réviser les priorités existantes et, d’autre part, d’identifier des priorités pour la période concernée. Pour ce faire, il est nécessaire de mener une analyse approfondie du contexte national en matière de consolidation de la paix y compris en accordant une attention particulière à la dimension jeunes et femmes. Ceci permettrait une meilleure priorisation des axes à identifier ainsi qu’un cadre de mise en œuvre, de suivi des performances et un plan de financement requis à cet effet. D’où l’organisation d’un atelier national par le Ministère des affaires économiques et de la promotion des secteurs productifs (MAESP) et le BCR/SNU-Mauritanie, avec l’appui du Secrétariat PPBF en vue doter la Mauritanie d’un cadre stratégique prioritaire pour la consolidation de la paix sur la période (CSPP.2021-2024).

Le Bureau du Coordonnateur Résident et le Secrétariat du PBF/Mauritanie recrutent un (1) expert/e national/le en vue de soutenir la préparation et l’organisation de cet atelier, prévu au mois de septembre 2021.

**RESPONSABILITÉS**

L’expert/e sera placé/e sous la supervision directe du MAESP et du Coordonnateur Résident du SNU/Mauritanie et la direction du conseiller/ère paix et développement et du coordonnateur du Secrétariat du PBF-Mauritanie

Les tâches de l’expert/e pendant cette période consisteront en :

* Produire des notes d’analyse sur les nouveaux développements, les dynamiques et identifier les opportunités et approches innovantes en matière de gestion des aspects structurels et fonctionnels liés aux thématiques ci-dessus mentionnées
* Proposer des points d’entrées et actions stratégiques pour une meilleure prise en compte de la dimension jeunes et femmes dans les actions proposées dans le cadre du CSPP.2021-2024
* Soutenir le processus préparatoire pour la tenue de l’atelier
* Faciliter l’organisation et l’animation des panels thématiques de l’atelier national
* Soutenir et animer les discussions avec l’UNCT/SNU
* Autres tâches à la demande du BCR/SNU

**RÉSULTATS ATTENDUS**

* Une note thématique ainsi qu’une synthèse sur les nouveaux développements, les dynamiques, les perspectives et les opportunités et approches innovantes en matière de gestion des défis structurels et fonctionnels liés aux thématiques ci-dessus mentionnées dans le cadre du CSPP.2021-2024 - améliorée sur la base des conclusions majeures de l’atelier
* Les différentes séquences du projet de CSPP sont agencées pour constituer un document intégré.

**LIVRABLES PRINCIPAUX**

Des travaux de l’expert/e national/e, il est attendus les livrables suivants :

* La version finale de la note thématique sur la base des conclusions majeures de l’atelier
* Le document final du CSPP.2021-2024 sur la base des conclusions majeures de l’atelier
* Le plan d’actions prioritaires pour l’année 2022 du CSPP
* Les documents de support et le rapport final de l’atelier ainsi que la note de cadrage et le rapport final de la consultation
* Autres

**COMPÉTENCES REQUISES**

1. **Qualification Académique**

Être titulaire d’un diplôme de second cycle universitaire (Master ou autre) en Science Politique, Relations Internationales, Etudes de la paix et des conflits, Gestion des conflits, Droit International ou tout autre domaine pertinent relatif à la consultation.

1. **Expérience**

Au moins cinq ans d’expériences de travail pertinente en milieu universitaire, dans un centre de recherche ou d’études, au sein d’un gouvernement, d’une collectivité locale, d’une organisation non gouvernementale, ou d’une organisation régionale ou internationale, y compris les Nations Unies, l’Union africaine, une communauté économique régionale (CER) est requise.

Au moins cinq (ans) d’expériences de travail pertinent dans le ou les domaines de la consolidation de la paix, la prévention et la gestion des conflits, les droits de l’homme et genre, les questions de jeunes et de développement.

Au moins cinq (5) années d’expériences avérées en matière d’élaboration de documents de politiques, de stratégie, de planification et de programmation et être familier avec les cadres stratégiques des Nations Unies en appui à la Mauritanie et à la région du G5Sahel. La production d’études et autres documents stratégiques sur les thématiques de l’exercice est un atout considérable.

Une connaissance approfondie du contexte et des défis majeurs en Mauritanie et dans les pays voisins du Sahel les domaines de la consolidation de la paix, la prévention et la gestion des conflits, les droits de l’homme et genre, les questions de changements climatiques, de ressources naturelles, des jeunes et de développement, les défis transfrontaliers, etc.

Une solide expérience en matière de plaidoyer et de lobbying de haut niveau et une expérience avérée dans la conduite d’analyses et de développement de documents stratégiques similaires en Mauritanie ou ailleurs est un atout potentiel.

Une solide expérience en matière de conduite et de facilitation d’atelier et de consultations avec les acteurs institutionnels et non-institutionnels, les partenaires au développement.

1. **Expériences techniques**

Une expérience avérée dans la rédaction de rapports en français et arabe est souhaitée.

Une excellente maîtrise du français et l’arabe, à l’oral et à l’écrit.

Une excellente maitrise de l’outil informatique (Word, PowerPoint, Excel, etc.) est requise.

1. **Evaluations**

L’évaluation des offres se déroule en deux temps. L’évaluation des propositions techniques est achevée avant l’ouverture et la comparaison des propositions financières.

Le marché sera attribué au/à l’expert/e ayant présenté le meilleur score combiné (rapport qualité/prix de 70/30 pourcent, selon l’évaluation cumulative).

* 1. **Proposition techniques**

|  |  |
| --- | --- |
| **Critères** | **Points** |
| **Formation**   * Niveau académique : *10 points* ; * Connaissances dans le domaine de l’informatique: *10 points*. | **20** |
| **Expérience – Avoir au moins cinq (5) années d’expériences dans :**   * Expérience professionnelle dans le domaine de la consolidation de la paix, la prévention et la gestion des conflits, les droits de l’homme et genre, les questions de changements climatiques, de ressources naturelles, des jeunes et de développement, les défis transfrontaliers, etc.: *15 points* * Connaissance approfondie du contexte et des défis majeurs en Mauritanie et dans les régions frontalières avec les pays voisins du Sahel dans les domaines ci-dessus: *15 points* ; * Expérience en matière de conduite et de facilitation d’atelier et de consultations avec les acteurs institutionnels et non-institutionnels, les partenaires au développement : *10 points* * Expérience en matière de plaidoyer et de lobbying de haut niveau et une expérience avérée dans la conduite d’analyses et de développement de documents stratégiques similaires en Mauritanie ou ailleurs est un atout potentiel : *10 points* * Expérience en matière de rédaction de rapports et études en français et arabe: *10 points* * une bonne connaissance des outils, des instruments et méthodologie de la recherche et de l’analyse: *10 points* | **70** |
| **Langues :**   * Bonne connaissance du français et arabe (écrit-parler) : *10 points* | **10** |
| **Total** | **100** |

* 1. **Propositions financières**

L’expert/e fait sa proposition financière suivant le Tableau des coûts. Il doit proposer un montant forfaitaire et présenter dans le Tableau des coûts la ventilation de ce montant forfaitaire.

Dans une deuxième étape du processus d’évaluation, les enveloppes financières seront ouvertes et les offres financières comparées ; une note financière sera calculée pour chaque proposition sur la base de la formule :

* **Note financière A = [(Offre financière la moins disante)/Offre financière de A] x 30**
* **L’expert/e avec le cumul de notes (Technique pondérée + Financière) le plus élevé sera retenu pour le contrat**.